

Le certificat de compétences professionnelles (CCP) interbranche Eduquer aux médias et à l'information a été créé par la CPNEF de la presse et la CPNEF de l'audiovisuel en 2021. Huit organismes de formation sont aujourd'hui habilités à dispenser une formation menant à ce certificat.

L'éducation aux médias et à l'information vise à développer l'esprit critique des individus en leur donnant des clés de compréhension de la fabrique de l'information et des univers médiatiques. A ce titre, l'éducation aux médias et à l'information répond à des enjeux de démocratie, d'exercice de la citoyenneté, et de défense des valeurs de la République. Elle interroge les notions de liberté d'opinion, d'expression et de responsabilité.

Le CCP interbranche *Éduquer aux médias et à l'information* s'adresse aux fabricants de l'information (journalistes, animateurs radio, documentaristes...). L'objectif de ce certificat est de doter les professionnels de l'information d'un socle commun de compétences pour concevoir une intervention d'éducation aux médias, animer un atelier de pratique journalistique et transmettre les fondements de l'esprit critique. La certification permet également de garantir, tant au journaliste qu'à la structure commanditaire, la neutralité et l'indépendance des professionnels intervenant.

Huit organismes de formation, répartis sur le territoire français sont aujourd'hui habilités pour dispenser une formation menant au CCP interbranche Eduquer aux médias et à l'information :



### École Publique de Journalisme de Tours (EPJT)

Formation de 68h à 80h, Tours



### EMI CFD

Formation de 147h, Paris



### Entre les lignes

Formation de 36h, Lyon



### École Supérieure de Journalisme de Lille

Formation de 70h, Paris



### Fédération nationale de l'audiovisuel participatif

Formation de 42h, Simiane-la-Rotonde



### Le regroupement INA et Savoir\*Devenir

Formation de 93h, Paris



### L'Onde porteuse

Formation de 84h, Clermont-Ferrand, Paris, Nantes



### Skol Radio

Formation de 64h, Guichen



## QU'EST-CE QU'UNE CPNEF ?

Une Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) regroupe les partenaires sociaux d'une ou plusieurs branches professionnelles et travaille sur les questions d'emploi et de formation de son périmètre. Elle a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions de son secteur.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur le site internet de la CPNEF de l'audiovisuel:

<https://www.cpnef-av.fr/les-formations/CCPI-EMI>

